

ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE DOUAI SUD

COMMUNE DE GUESNAIN

**_*_*_*_*_*_*_*_*

**_*_*_*_*_*_*_*_*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN

Le dix neuf novembre deux mille vingt quatre , à dix sept heures , la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 13 novembre 2024.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Votants : 7

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente
Mesdames AMADEI Corinne – SENEZ Jean-Pierre- FERREN Claudine - CUISSE Marie-Line – REGNIEZ Renée – DRAPIER Régine

Absent :
Monsieur DEVRED Sylvain -

Excusés :
Mesdames CASPERS Mauricette – DEMAREST Danièle – Monsieur DELARUE Laurent

ADMISSION EN NON VALEUR
BUDGET FOYER LOGEMENTS

Madame la Présidente indique que Madame la Comptable du Trésor de SIN LE NOBLE n'a pu recouvrer les titres sur le rôle de l'année 2022 pour un montant de 0,87 € qui représentent :

- Un reste à réaliser de 0,07 € sur facturation résident DOCQ Cécile
- Un reste à réaliser de 0,80 € sur facturation résident PARENT Francine

Ces sommes sont inférieures au seuil de poursuites.

Il est proposé de donner décharge au Comptable du Trésor de SIN LE NOBLE des titres émis et de procéder au mandatement sur le compte budgétaire 6541.

La Commission Administrative,
Vu l'exposé de Madame la Présidente
Vu l'état établi par Madame la Comptable du Trésor de SIN LE NOBLE annexé
A l'unanimité,

Donne décharge au Comptable du Trésor de SIN LE NOBLE de l'année 2022 pour un montant de 0,87 € qui représentent :

- Un reste à réaliser de 0,07 € sur facturation résident DOCQ Cécile
- Un reste à réaliser de 0,80 € sur facturation résident PARENT Francine

Ces sommes sont inférieures au seuil de poursuites.

Et Autorise Madame la Présidente à procéder au mandatement au compte 6541 du budget 2024.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Maryline LUCAS

